



Séjours & stages

Informations pratiques

Certaines démarches administratives lorsque vous vous préparez à voyager doivent se préparer avec un délai suffisant qui évitera une mauvaise surprise de dernière heure. Il s'agit essentiellement des démarches d'obtention de visa permettant de voyager vers certaines destinations, le renouvellement de son passeport, la tenue à jour des vaccins nécessaires etc. Il en va de même pour certaines démarches avec votre banque, votre assurance qui pourraient s'avérer plus longue que l'on se l'imagine. Il convient donc d'anticiper ces formalités afin de les mener à terme en toute quiétude et éviter des séquences de stress à un moment particulièrement propice... Ne vous y prenez pas à la dernière minute, ça vous évitera du stress et des oublis. Les points que vous trouverez ci-dessous vous aideront à faire l'élection des démarches qui vous concernent et pour lesquelles il conviendra de vous informer.

DOCUMENTS IMPORTANTS

Passeport

Votre passeport doit être en cours de validité de 3 à 6 mois (au minimum) après la date de retour envisagée.

Si vous devez créer un passeport biométrique, attention aux délais (4 semaines minimum) ! Vous pouvez le faire dans n'importe quelle mairie, certaines ont des délais d'attente plus faibles.

Pour les démarches de demande de passeport, RDV sur le site du service public.

Visas

Pour connaître la liste des visas nécessaires, leur coût et les modalités de délivrance, RDV sur le site [action-visa](#).

Attention aux délais qui peuvent être très longs (de 1 à 4 semaines suivant le Pays). Certains visas peuvent parfois être même proposés par le pays de destination; Il s'agit d' "Arrival visas" ou " Visas on arrival" (les tarifs peuvent même être plus intéressants). Cependant si certains pays proposent ce type de Visas « il se peut qu'ils ne se délivrent que dans les aéroports principaux.

SANTÉ

Votre carnet de vaccinations international, à se procurer à l'institut de vaccinations ou à demander à votre médecin doit bien évidemment être à jour des protections concernées.

Pour un voyage eu Europe : La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) est à retirer auprès de sa propre caisse de sécurité sociale.

Les ordonnances justifiant les traitements que vous emportez dans vos bagages et qui peuvent vous dépanner en cas de perte ou d'oubli d'un traitement doivent pouvoir être présentées.

Un carnet de santé pour les jeunes passagers peut être nécessaire.

Numérisations et impressions.

Pensez à imprimer ou photocopier en quantité suffisante les papiers nécessaires ainsi qu'à les numériser (scanner) en cas de perte.

Vaccins, check-ups, prescriptions et certificat médical.

Emportez un certificat médical d'aptitude au sport pour les séjours qui vous amèneront à avoir la pratique d'une activité sportive.

Préparer une pharmacie de voyage (Pour cela il sera bon de consulter la liste « trousse à pharmacie de voyage »).

RÉGLEMENT

Carte Visa

Il est impératif de disposer d'une carte internationale (Visa, Eurocard, Mastercard, American Express ou Diners Club) en Union européenne et dans le reste du monde. Augmenter les plafonds des retraits et des paiements auprès de votre banque si besoin.

Cash

Prévoir un retrait en cash si la destination ne garantit pas des paiements et retraits CB simples.

Faire du change de devises avant le départ pour un meilleur taux qu'à l'étranger peut être une sage précaution.

Chèques de voyage

Si vous partez à l'étranger, l'avantage du chèque de voyage par rapport à des espèces est uniquement qu'en cas de perte ou de vol vous pouvez faire opposition auprès de votre banque et en obtenir le remboursement. Ils ne sont cependant pas acceptés dans tous les pays.

ASSURANCES ET ASSISTANCE

Souscrire aux assurances nécessaires

Pour un séjour en Europe, demander la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

Pour un séjour dans le reste du Monde, il est nécessaire de souscrire les assurances suivantes :

- 1- Responsabilité civile à l'étranger
- 2- Garantie Modification/ Annulation de Voyage
- 3- Assistance maladie/ Rapatriement
- 4- Vol/perte de vos bagages et objets de valeurs

Pour des séjours inférieurs à 90 jours, certaines cartes de paiement VISA de catégorie supérieure incluent des assurances suffisantes pour le voyageur et ceux qui l'accompagnent dès lors que les billets de transport sont payés avec la carte.

Lors de l'achat de billets d'avion, il est possible de souscrire à une assurance multirisques. Veillez à bien conserver un justificatif de tout ce que vous avez acheté pour votre voyage et listez tout le matériel de valeur (avec les références nécessaires). Ceci vous serait bien utile en cas de perte ou de vol.

Pour un voyage de moins de 3 mois

Lorsque vous voyagez dans un pays où les frais de consultation médicale et d'hospitalisation peuvent rapidement atteindre un montant très dissuasif il vous est recommandé de souscrire à une assurance qui prendra en charge toutes vos dépenses de santé, mais aussi perte de vos bagages ou rapatriement.

TÉLÉPHONIE ET COMMUNICATION

Pensez à adapter forfait mobile afin de pouvoir appeler depuis l'étranger et être joint.

Téléchargez les applications adéquates ou nécessaires pour vos smartphones ou tablettes.

Prendre les Login/MDP qui peuvent être utiles pour accéder à certains comptes web depuis l'étranger.

Pensez que dans certains pays des adaptateurs seront nécessaires afin de pouvoir faire fonctionner vos appareils électriques.